

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION EXTRAMUNICIPALE
« JEUNESSE SPORT VIE ASSOCIATIVE »
du 08 décembre 2010

Etaient présents : Frédérique RIVIERE adjointe sport animation et vie associative, Joëlle CONTIE adjointe aux affaires scolaires périscolaires et portage des repas, Danièle LEFEUVRE adjointe à la culture et aux jumelages, Francis CORTEZ adjoint à l'environnement, Yohann Tostivint directeur général des services, Jean-Pierre CONTRAND, Philippe VALEGEAS, Guy MACOIN, André DESCHAMPS, Michel DASSEUX, Patrick CAPOT conseillers municipaux.

Philippe GORY président de Coulounieix-Chamiers s'Anime, Isabelle BOUDOUYRE directrice de Coulounieix-Chamiers s'Anime, Christian MOREAU président du Club Omnisports de Coulounieix-Chamiers et du Centre Social Saint-Exupéry, Alain HUC président de l'Amicale de Coulounieix, Georget PUGNET président de l'Aïkido Club Ura Nage, Jean Claude GUICHARD président de l'Association Nationale de Anciens Combattants d'Algérie, Jean Michel MAZIERES secrétaire des Croquants d'Escornabiou, Ginette GOYER secrétaire adjointe des Croquants d'Escornabiou, François CROUZAL président des habitants du chemin des Veyriers, Jacqueline ADIDJA secrétaire de l'Association des Amis du CEAD, Séraphine COUBRAN présidente de UDIAMOLAL, Richard VOGEL président Ludogénération et secrétaire du Collectif Pagot, Bernard BOUTOT président du Comité de Castel Fadèze, Catherine DEJEAN Présidente du Conseil Municipal Enfants, Marianne ROUSSEAU présidente du Pari d'un Bon Départ, Jessica VERIN vice-présidente du Budo Club, Georges VINCENT directeur technique du Budo Club, Cédric NEY directeur du club de prévention le Chemin, Christian BOS président du Comité des Fêtes, Cyrille DEBRAY président du Foyer Laïque d'Education Populaire, Bernard MAZEAU président de l'Entente Cycliste, Roger MAROUBY secrétaire de Mériller Vapeur, Eric DABOIR responsable du service des sports de Coulounieix-Chamiers, Sylvio LE QUELLEC responsable du service vie associative de Coulounieix-Chamiers, Oumelkheir ALLEGRE agent au service vie associative de Coulounieix-Chamiers

Etaient excusés : Jean-Pierre ROUSSARIE maire, Vincent BELLOTEAU conseiller du maire, Aurélie BLANCHET conseillère municipale, Serge NOGARO président de France Terre d'Asile, Jérôme MASSON président de All Board Family, Jocelyne BARBIER responsable du service animation de Coulounieix-Chamiers .

Ordre du jour :

- Harmonisation du planning des manifestations de l'année 2011
- Proposition des Assises des associations.

Harmonisation du planning des manifestations de l'année 2011

Madame Rivière ouvre la séance à 18h40

1) Point sur l'attribution des salles :

Un pôle logistique sera mis en place au cours du 1er trimestre 2011 pour faciliter et harmoniser l'organisation des manifestations des services culturels, animations sport vie associative et des associations.

L'objectif de ce futur pôle est de permettre la mutualisation des moyens mis en œuvre pour la gestion des salles et de répondre aux demandes de réservation. Celles-ci seront examinées par une commission d'attribution municipale qui se réunira régulièrement.

Les salles à la disposition des associations sont :

- la salle Pablo Neruda au centre Gérard Philipe d'une capacité de 253 places
- la salle Tingaud au centre Gérard Philipe d'une capacité de 19 places
- la salle Georges Caleix au stade Pareau d'une capacité de 50 places
- le salon bleu au Château des Izards d'une capacité de 26 places
- la salle de danse au Château des Izards d'une capacité de 100 places
- la salle du conseil municipal de la mairie d'une capacité de 163 places
- la salle des mariages de la mairie d'une capacité de 110 places
- le gymnase Jean Moulin d'une capacité de 284 places
- le club house du tennis géré par le COCC tennis et dont bénéficient les sections du Club Omnisports de Coulouneix-Chamiers.

La salle Caleix et la salle Gérard Philipe sont soumises à une tarification votée en Conseil Municipal . Madame Rivière rappelle aux associations qu'elles bénéficient d'une mise à disposition à titre gratuit par an, lors de leurs manifestations avec entrée payante.

- La maison des associations située au bourg et communément appelée Maison Ferrand :

A la suite de la démolition de leurs locaux avenue du Général De Gaulle, le comité départemental de pétanque, le comité départemental de randonnée pédestre et l'association 3S y sont transférées, l'association le pari d'un bon départ devrait les rejoindre.

D'autre part, chacune des deux organisations syndicales de la commune disposera d'un local.

Une salle de réunion d'une capacité de 50 places pour toutes les associations sera à disposition.

La salle Gérard Philipe (mise aux normes de la cuisine, des sanitaires : accès au public handicapé, rénovation de l'entrée principale) sera fermée de janvier à avril 2011 en principe, la municipalité est tributaire de la planification des différentes entreprises qui exécutent les travaux.

La salle Caleix, est réservée en priorité au Club Omnisports de Coulouneix-Chamiers section football, mais en fonction de la disponibilité, elle pourra être proposée aux autres associations qui en feront la demande.

Un point soulevé : l'avenir de l'ancien magasin Netto. M. Cortez informe l'assemblée que ce local ne peut être rénové en raison d'un taux très élevé d'amiante et que par conséquent, il doit être détruit. Mais le coût très élevé de cette opération ne peut être supporté par le budget municipal pour l'instant.

2) Les associations

Le comité de Castel Fadèze cherche une salle pour son assemblée générale du 15 janvier 2011, le service vie associative traitera sa demande.

Départ du club de prévention «Le Chemin» convention non dénoncée (mise à disposition de locaux) une antenne s'est installée rue Yves Farges (cité). Pas d'autre changement.

Le comité des fêtes cherche un local pour des réunions. L'amicale des locataires HLM leur prête une salle. Il bénéficie également du prêt de la salle du Conseil Municipal et de la salle Gérard Philippe.

Après avoir énuméré les événements prévus pour l'année 2011, Mme Rivière rappelle aux associations qu'elle doivent rapidement contacter le service communication pour paraître dans le prochain agenda des manifestations de février 2011.

Mme Rivière réaffirme son soutien aux acteurs de la vie associative de la commune chiffres à l'appui. Ainsi ce sont, 711000 euros qui ont été attribués en 2010 au titre des subventions aux associations.

Les Assises des Associations :

Elles permettront de mutualiser les moyens, les connaissances, les techniques. Ces Assises ont pour objectif d'engager un dialogue constructif afin que les besoins des associations, véritable source d'énergie et de vitalité, soient clairement exprimés. Elles seront également pour les associations l'occasion de mieux se connaître et de pouvoir éventuellement mutualiser certains de leurs outils.

Divers axes de travail :

- Ateliers dont l'un d'entre eux pourrait se pencher sur une aide à la recherche de financements afin de répondre aux besoins de tous les acteurs associatifs (petites associations) et travailler également en partenariat avec les communes de l'agglomération.
- Réunion de la commission municipale jeunesse sport vie associative afin de déterminer la finalité de ces Assises : meilleur fonctionnement, un enjeu social et politique.
- Transversalité sur des thèmes précis sur des mois, exemple un mois des solidarités.

Intégration progressive par les associations de l'agenda 21 dans les manifestations et les actions.

Le dernier conseil municipal a voté une délibération permettant de démarrer un Agenda 21 communal. Un Agenda 21 est très schématiquement un recueil d'actions à mettre

en œuvre. Ces actions répondent aux 5 objectifs du développement durable que chacun peut consulter dans le bulletin municipal de septembre. Ces 5 objectifs concernent le changement climatique, les ressources, l'épanouissement des êtres humains, la cohésion sociale, l'économie et la consommation responsable.

Le service chargé de travailler sur l'Agenda 21 prendra contact avec les associations.

En attendant, les associations peuvent dès maintenant mener son Agenda 21 et décider d'actions.

D'ailleurs certaines le font déjà. Lors de manifestations, il est possible de trier les déchets, d'utiliser des navettes bus. Le remplacement des gobelets plastiques par des verres permettrait par exemple de réduire le gaspillage de ressources et de moins remplir les décharges.

Madame Rivière remercie l'ensemble des participants et clôt la séance.